

86 ministres pour le Zaïre, c'est trop ! L'ONU appelée à l'aide par l'un des deux gouvernements

Le Zaïre est au comble de sa crise avec deux Premiers ministres : Tshisekedi Birindwa, deux gouvernements. L'un est reconnu par les diplomates occidentaux et appuyé par le HCR. L'autre, celui de Birindwa, est soutenu par Mobutu et les concubinaires. Les deux cabinets donnent au Zaïre 86 ministres. Un record jamais égalé dans l'histoire politique de l'univers. Tshisekedi a envoyé une lettre au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Ghali, pour que cette institution mondiale se charge de 4 points en vue de résoudre la crise zaïroise : envoyer les forces d'interposition, organiser et contrôler les élections précédées d'un référendum, assurer l'aide humanitaire et la protection des citoyens en neutralisant l'armée nationale. Boutros Ghali devrait rencontrer le 21 avril 1993 le ministre belge des Affaires étrangères, M. Claes, et le président du HCR, Mgr Mhonegwu, en déplacement en Belgique. But de la rencontre : infléchir Mobutu pour qu'il laisse le processus démocratique suivre son cours au Zaïre. Par ailleurs, le Premier ministre Tshisekedi et ses ministres ont été, le 13 avril dernier, interpellés par les FAZ en vue de récupérer les sceaux et autres documents officiels. Cependant son cabinet jouit de l'appui de l'Occident. Voici les listes de deux cabinets.

Le gouvernement d'Etienne Tshisekedi

Ministres

1. Paul Bandoma : Défense nationale
2. Gérard Kamanda W.K. : Transports
3. Gustave Malumba : Intérieur
4. Félicien Liamba Likinda : Agriculture
5. Alexis Thambwe Mwamba : Plan
6. Jules Sambua Pida Bagi : Finances
7. Matthieu Bosunga : Affaires sociales
8. Fernand Tala-Ngai : Urbanisme et habitat
9. Pierre Lumbi : Relations extérieures
10. Honorine Nabunyi M'Mizizi : Santé publique et famille
11. Lambert Mende : Communication et presse
12. Théophile Mbemba : Recherche scientifique et Technologie
13. Charles Mwando Nsimba : TP/AT
14. Joseph Singa Udjuu : Justice
15. Amedée Kirarahumu : Budget
16. Robert Mbeli Limbauta : Mines
17. Eugène Lubaga Wond'Isoga : Fonction publique
18. Raphaël Kumbu-ki-Lutete : Commerce extérieur
19. Paulin Matanda M. : Culture et arts
20. Paul Kapita Shabani : P.M.E.
21. Nyembo-ya-Lumba : Coopération internationale
22. Charles Gonghadiki : Sports et loisirs
23. Côme Mbumb : Travail, prévoyance

Ministres sociaux et main-d'œuvre

24. Roger Gisanga : Jeunesse et civisme
 25. Richard Bieme G. : Portefeuille
 26. Tharcisse Loseke Nambi-L. : ECNT
 27. Rushisha Wetshe : Af. foncières
 28. Freddy Mulongo Mulunda : P.T.T.
 29. Edouard Mambu Mak. : Economie
 30. Gautier Diatezola : Energie
 31. Loka-ne-Kongo : ESU
 32. Shabari Bin Biteko : EPS
- Vice-ministres**
1. Lidju Bakambu : Intérieur
 2. Christian Badibanga : Relations extérieures
 3. Modeste Kikunda : Défense
 4. Matthieu Kalele-ka-Bila : EPS
 5. A. Saidi Bin Omari : Finances
 6. Ezulwa Monzemba : Economie
 7. B. Hamuli Kabanza : Agriculture
 8. Baudouin Kabisi : Portefeuille
 9. Donatien Mwitaba : Mines
 10. Anne-Marie Nzumba : Af. sociales

Le gouvernement de Faustin Birindwa

Vice-premiers ministres

- Vice-Premier ministre chargé de la Défense : Jean Nguz a Karl
 - Vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur : Bernard Kasusula
 - Vice-Premier ministre chargé de l'Agriculture : Cléophas Kamitatu
- Ministres**

- Relations extérieures : Mpinga Kasenda
 - Coopération internationale : Buketi Bukayi
 - Justice : Joseph Guhanika
 - Communication et presse : Ngongo Luwowa
 - Finances : Tshibwabwa
 - Budget : Mambulu Makudia Siala
 - Plan : Casimir Gbendo
 - Portefeuille : Oscar Mudayi
 - Economie : Zacharie Bidi-Bidi
 - Commerce extérieur : P. Lumbu Maloba
 - Mines : Mutombo Bakafwa
 - Energie : Banyaku Luape
 - Transports et com. : Nyoka Busu N.
 - P.T.T. : Philippe Gelezi
 - TP & AT : Kiro Kimata
 - ESU : Ndudi-Ndud I Buloko
 - EPS : Ndolela Siki Konde
 - Recherche scientifique : Gamela Ndilu
 - Santé publique : Mme Dr. Mboyo
 - Affaires sociales : Okuka wa Katakoto
 - Travail et prév. sociale : Kishwe Maya
 - Fonction publique : Idambitwo
 - PME : Joseph Ilunga Kaboyi
 - Affaires foncières : Yoko Yakembe
 - ECNT : Ramazani Mwene Malungu
 - Sports et loisirs : Mboso Kodja
 - Jeunesse, culture et arts : Kawata wa Kawata
 - Relations avec le parlement : Kabongo Mwamba
- Vice-ministres**
- Intérieur et adm. : Eboma Edjuku
 - Af. coutum. : Mwami Christian Munongo
 - Défense : Général Bahoko Yoka
 - Relations ext. : Mukulumaliya wa Ngata
 - Finances : Potia
 - Plan : Corneille Mulumba
 - Agriculture : Mudilo wa Malemba
 - Economie : Guy E. Diomi Ndongala
 - EPS : Kaseso Semavio
 - Transports : Badjoko Mwini Hamza
 - TP & AT : Lukondo Yoka
 - Energie : Faustin Lukonzola
 - Affaires sociales : Sessanga

Banque du Zaïre

- Gouverneur : Joseph Buhendwa
- Vice-gouverneur : M. Diang

Assemblée générale du CNONGD

La base n'est toujours pas servie

Comment éduquer la base à une participation active au développement, quel rôle spécifique doit jouer une ONGD zaïroise dans la démocratie pluraliste, comment vulgariser les résolutions de la CNS et de la dernière Conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement tenue à Rio de Janeiro au Brésil, telle est la ligne d'interrogations auxquelles ont essayé de répondre les participants à l'assemblée générale du CNONGD. Une assemblée qui s'est tenue au Centre Amani de Bukavu du 5 au 9 avril 1993.

Il n'y a pas deux ans, les organisations non gouvernementales de développement (ONGD) ont travaillé main dans la main avec l'UNICEF la FAO, la CEE et même la Banque mondiale et de nombreuses missions de coopération basées au Zaïre. Des membres de ces ONG ont été force de deviens, d'autres ont roulé dans des véhicules tout terrain et toutes marques au point de se hisser eux-mêmes aux rangs des "nouveaux riches". Mais c'était malheureusement sans compter avec les tristes événements qui allaient se produire dans les principales villes où sont éparpillés leurs bureaux. Tous les projets de développement, hier appuyés par les institutions internationales citées ci-haut, sont arrêtés.

Les participants à la grande concertation du Centre Amani, représentants des 11 CRONGD du Zaïre (regroupant en leurs sein 474 ONG reconnues par le conseil national) devaient partager leurs expériences vécues dans les 11 provinces et apporter chacun les éléments de comparaison du travail abattu par ces institutions internationales dans d'autres pays africains. Car, au Zaïre, les financements reçus semblent beaucoup

plus avoir servi à la lutte politique contre une dictature qui n'en finit pas dans une crise politique à durée indéterminée. Les ONGD du Sud-Kivu, plus aguerries politiquement que celles d'autres régions, selon un constat de quelques participants du Shaba, Nord-Kivu et Haut-Zaïre, serviraient certainement d'exemples aux autres CRONGD dans le dur combat que toute société civile est appelée à mener contre la dictature. A condition que l'on respecte les règles du jeu démocratique et les principes de base de toute organisation volontaire de développement, à savoir "l'apolitisme".

Autant dire, selon la société civile du Sud-Kivu réputée radicale dans ses positions, que loin d'être une troupe de politiciens sournois, cette société civile constitue un groupe de pression politique composé des individus animés d'un engagement humaniste "pour l'auto-promotion des populations de base qui doivent se prendre en charge".

Un constat amer : les ONG, en dépit de leur âge (de 1 à 30 ans et plus), n'ont pas servi la base. Elles n'ont pas atteint ce que le président intérimaire du CNONGD/Zaïre, M. Shimba Kasongo, appelle "l'objectif premier", c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie des populations démunies. Aussi a-t-il déclaré dans son discours ce qui suit : "la mission actuelle des ONG consiste à faire en sorte que les populations, qui ont besoin de notre aide, ne puissent plus être considérées comme des victimes ou des simples objets de l'affectation des aides". Car, sur le terrain, la population ne cesse de se plaindre : "les responsables des ONG se sont servis de nous comme escaliers et refusent de descendre".

Imata Raphaël Déwen

Le pouvoir de Mobutu piétine les droits de l'homme

Dernièrement, la Ligue zaïroise des droits de l'homme est montée au créneau pour condamner le pouvoir de Mobutu au sujet de la confiscation de certains journaux kinois et des arrestations de quelques opposants proches à M. Tshisekedi. Ce dernier n'a pas été épargné du fait que sa résidence de Limete a été la cible d'un commando. Toutes ces informations étaient livrées à la presse par la ligue. Qui avait quelque

peu pris le relais de la condamnation par la commission de l'ONU des droits de l'homme. Cette instance avait dernièrement siégé à Genève et n'a pas hésité à condamner le pouvoir de Mobutu à cause des actes contraires aux droits élémentaires de l'homme.

Rappelons qu'un rapport accablant sorti en 1991 du département d'Etat confirme l'éloignement du gouvernement américain vis-à-vis de

le pouvoir de Mobutu. C'est une situation jugée de désespérée par les Américains qui estiment que le Zaïre est un pays abandonné par ses anciens alliés dont la Belgique, la France et les Etats-Unis. Cette nouvelle volonté, de la part des Américains principalement, peut être considérée comme un signe du changement des priorités politiques au cours des dernières années et du déclin relatif de l'importance des

considérations géopolitiques en matière des droits de l'homme.

Selon le rapport du département d'Etat américain publié en 1991 - les faits le confirment aujourd'hui - les Etats-Unis n'ont plus besoin du président Mobutu, leur allié dans la guerre froide, maintenant que la guerre civile tend à se terminer en Angola. Même la richesse du Zaïre en ressources naturelles ne sauvegarde pas sa position antérieure d'ami privilégié des USA. Déjà, Washington, Paris et Bruxelles font pression sur le président Mobutu pour qu'il laisse le gouvernement évoluer librement sans aucune entrave ! Cela en conformité avec

les résolutions du HCR pour que la transition soit non-conflictuelle et que s'instaure la démocratie au Zaïre.

Des pressions sur la fortune personnelle de Mobutu qui devrait être gelée et le refus de séjour en France du chef de l'Etat donnent à croire que les Occidentaux sont décidés à forcer la main à Mobutu après le retournement de casaque. Mais, le président n'envisage pas son départ sous la pression de ses amis. A un confrère, il a avoué que si on l'avait laissé tranquille et faire son travail, cela n'aurait pas tardé. Il est là par défi, le dictateur qui réclame le plus vite possible des élections à tous les échelons !

Incidents à Ruzizi 1er et à Kavimvira

Le 13 avril dernier au poste frontalier de Ruzizi I à Bukavu, un diplomate zaïrois, en provenance de la Tanzanie, a eu maille à partir avec les douaniers rwandais pour une question de formalités au sujet d'un véhicule de marque Toyota Land Cruiser. Les esprits étaient surchauffés au point de faire intervenir du côté rwandais le préfet de Gyangugu et du côté zaïrois le gouverneur intérimaire du Sud-Kivu. Après de longues négociations, tout est rentré dans l'ordre.

Cependant, il est nécessaire d'être prudent sur ces véhicules non officiels dont la conduite est à droite et qui entrent régulièrement au Zaïre.

Le lendemain 14 avril, un autre incident est survenu au poste frontalier de Kavimvira à Uvira où un élément de la Garde civile a dégainé et tiré non sur un fraudeur mais sur un agent de l'Ofida du nom de Mirindi. Pomme de discorde : le contrôle de routine sur un véhicule des missionnaires de Lemera.

Après le rixe qui avait suivi la

dispute sur la compétence de ce contrôle, l'agent de la Garde civile s'en est référé à son chef venu à la frontière pour corriger l'impertinent douanier Mirindi. Qui s'est, à tour, réfugié auprès de son supérieur, l'inspecteur Kataliko. Celui-ci n'a pas mieux fait que d'informer l'incident à la direction régionale de l'Ofida à Bukavu.

C'est dire que l'autorité régionale est invitée à veiller à ce que les postes frontaliers, lieux sensibles, soient confiés à des mains sûres.

Déclaration de perte ou de destruction

Je soussigné Maha Vahotani, déclare sur l'honneur que le certificat d'enregistrement volume F. 78 folio 68 délivré à Bukavu, le 18/2/1983 et ayant trait à l'immeuble numéro SU 35 du plan cadastral de la Zone de Lubero à Butembo est perdu (ou a été détruit) dans les circonstances suivantes : Lors de pillage, déplacer plusieurs fois mes affaires.

J'en sollicite le remplacement :

1. Je prends sur moi la pleine responsabilité des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.
2. Je reconnais savoir que si la présente déclaration s'avérait contenir des indications fausses faites avec une intention frauduleuse ou à dessein de nuire, je tomberais sous le coup de l'article 124 du Code pénal sur le faux en écritures.

Fait à Butembo, le 28/3/1993
Maha Vahotani